

L'HYGIÈNE MORALE

On se préoccupe de plus en plus des conditions matérielles de la vie humaine. L'hygiène progresse. Ses spécialistes déclarent, étayant leur affirmation sur les statistiques vitales, qu'elle prolonge l'existence. Réjouissons-nous de voir l'hygiène physique devenir conservatrice du capital humain. Mais la grande loi de la vie est l'unité dans la hiérarchie.

Autant l'âme est supérieure au corps qu'elle informe, autant l'hygiène morale l'emporte sur l'hygiène physique. L'exclusive observance de celle-ci faisait dire à Spencer : « Soyons de beaux animaux. » Le mot de Juvénal, que le sportisme aime à citer, — mens sana in corpore sano — nous rapproche de la réalité de notre nature. Des catholiques, logiques avec eux-mêmes, n'ont jamais le droit de mésestimer l'hygiène morale. L'Etat doit la favoriser, autant qu'il le peut, et l'individu est dans l'obligation d'y veiller sans répit.

Mieux que les impératifs de l'honneur, de la dignité personnelle, du self-control puritain, la transcendance des règles du catholicisme, domptant les convoitises d'enbas, nous peut fixer dans l'estime de la santé morale. Le sommet en est l'état de grâce habituel. Supposez une conscience où le mystère de la présence de Dieu en elle soit la préoccupation de tous les jours, ne voyez-vous pas quelle garantie ce sera contre le dualisme de la pensée et de l'action qui s'exprime dans des flottements de la pensée, des indécisions de la conduite, des veuleries dans la vie sociale ?

N'oublions point que la morale, comme la foi, doit être vécue.